

Bonjour!

Ceci est un simple rappel concernant le fait que vous devrez nous fournir un rapport final de votre projet. Tel que stipulé à la clause 5.8 de votre protocole d'entente, votre organisation s'engage en effet à produire un rapport final, lequel devra contenir les informations suivantes :

5.8.1 Indicateurs de développement durable (1 page max.)

Cette première section devra présenter une **liste de mesurables chiffrés de votre projet**. Ces mesurables devront permettre d'évaluer les impacts environnementaux, sociaux et économiques spécifiques à votre projet.

À titre d'exemple, si votre projet consistait à installer des collecteurs de piles usagées dans des endroits stratégiques de votre municipalité, les mesurables indiqueront quelle quantité de déchets domestiques dangereux ont ainsi été détournés de l'enfouissement.

IMPORTANT : Le tableau *Mesurables et indicateurs de développement durable*, annexé à ce présent document, doit obligatoirement être rempli et joint à votre rapport final.

5.8.2 Retour sur le projet (1 page max.)

Cette section devra faire état des actions menées dans le cadre du projet ainsi qu'un compte-rendu des outils de communication utilisés pour la promotion du projet.

Nous vous invitons aussi à intégrer vos commentaires et recommandations quant au déroulement du projet et de la subvention obtenue.

5.8.3 Déclaration officielle

Vous devez **signer une déclaration officielle** qui stipule que votre organisation a réalisé le projet tel que décrit dans l'Annexe 1 et qu'elle a produit un rapport final du projet conforme aux exigences mentionnées au point 5.8. **La déclaration officielle est annexée au présent document.** Vous n'avez qu'à la compléter et **la signer**.

5.8.4. Des photos du projet (3 ou 4 photos)

Trois ou quatre photos de bonne qualité prises lors de la réalisation du projet sont exigées. Votre organisation devra libérer les droits sur ces photos afin que celles-ci puissent être utilisées par Projets Saint-Laurent pour ses activités de communication.

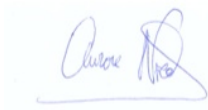
***** IMPORTANT *****

Ce rapport devra être remis en **version électronique seulement** à Madame Aurore Nicol à l'adresse électronique suivante : anicol@jourdelaterre.org. Je vous demanderais également de préciser l'objet du message comme suit : Votre numéro d'identification - Rapport final (ex. CM00 – Rapport final). Veuillez noter qu'un rapport **complet** devra être remis afin de considérer que votre projet est terminé.

Si votre rapport final comporte plusieurs documents distincts, le nom de chacun des documents devra comporter : votre numéro d'identification – contenu du document (ex. CM00 – Déclaration officielle, CM00 – Tableau mesurables).

Pour toute question ou renseignement complémentaire, n'hésitez pas à contacter Aurore Nicol, par téléphone au 514 728-0116, poste 235 ou par courriel au anicol@jourdelaterre.org

Au plaisir,



Aurore Nicol
Chargée de projets – *Fonds Éco IGA*
Jour de la Terre Québec | Projets Saint-Laurent
anicol@jourdelaterre.org | 514.728.0116, poste 235

Déclaration officielle | Fonds Éco IGA

Par la présente, je soussigné _____, déclare que

(Nom, prénom en lettres moulées)

_____ a installé dans les lieux publics

(Nom de l'organisme ou de la municipalité)

_____ collecteurs de piles financés par le Fonds Écomunicipalité IGA aux fins du

(Quantité de matériel financé)

projet _____, qu'il ou elle a réalisé le projet tel que décrit dans l'Annexe 1 du

(Numéro d'identification)

que protocole d'entente et qu'il ou elle a produit un rapport final du projet, lequel

comprend les informations mentionnées au point 5.8.

En foi de quoi j'ai signé, à _____, ce _____.

(Lieu)

(JJ/MM/AAAA)

(Signature)